



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture

Question écrite n° 1979

Texte de la question

M. Andre Berthol attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la peche sur les travaux de la commission mixte agriculture finance sur l'utilisation des taxes parafiscales dans l'agriculture. Annoncée en juin 1992, cette commission devait remettre son rapport en novembre dernier, ce qui ne semble pas avoir été le cas. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître les perspectives et les échéances des travaux de cette commission.

Texte de la réponse

A la demande des ministres de l'économie, du budget et de l'agriculture, les inspections générales des finances et de l'agriculture ont procédé fin 1992 à une enquête sur les taxes parafiscales agricoles. Cette mission a conclu à l'utilité globale du dispositif, tout en constatant sa complexité et les menaces que fait peser sur sa pérennité l'évolution de la réglementation communautaire. Elle a par ailleurs invité les partenaires concernés à poursuivre la réflexion sur la réforme des taxes au profit de l'ANDA en approfondissant l'hypothèse d'une taxe sur le chiffre d'affaires.

Données clés

Auteur : [M. Berthol André](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1979

Rubrique : Taxes parafiscales

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1993, page 1535

Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3664